

# REUNION DU 5 MAI 2017

L'an deux mille dix-sept, le cinq mai à vingt heures trente le Conseil Municipal de la Commune de JUVARDEIL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. BARBOT Henri, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le : *Le 28 avril 2017*

Présents : Mme FOUCHER, M. FOULONNEAU, M. LETHIELLEUX Clément, M. BOURGEAU, M. BARBOT Pierrick, M. FREULON, Mme BRUNET, Mme PITON, M. LETHIELLEUX Jean-Michel.

Absents excusés : M. DESLANDES, Mme ALLARD, Mme PLANCHENAULT

Secrétaire de séance : Mme FOUCHER Juanita

## **A - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLEES DU HAUT-ANJOU**

### **1- PARTICIPATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX AUX COMMISSIONS**

*Madame BRUNET Conseillère Municipale*

*donne un compte rendu de la réunion de la Commission « Communication »*

*donne un compte rendu de la réunion de la Commission « Culture, Bibliothèques, CLEA Musique ».*

*Madame FOUCHER Maire Adjoint, donne un compte rendu de la réunion de la Commission « Tourisme, OT, Gestion des équipements touristiques ».*

*Monsieur FOULONNEAU Maire Adjoint,*

*donne un compte-rendu de la réunion de la Commission « Voirie Chemin haies »*

*donne un compte-rendu de la réunion concernant le projet Leader.*

### **2- COMMISSION « ACTION CULTURELLE, CIAS, PSS, GENS DU VOYAGE »**

*Monsieur le Maire informe le Conseil que quatre Juvardeillais sont inscrits au Challenge sénior qui aura lieu le 12 mai 2017 à l'Espace Emile Joulain au LION D'ANGERS.*

### **3- CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 AVRIL VOTE DU BUDGET**

*Monsieur le Maire donne les informations suivantes :*

*L'excédent de clôture des résultats des trois ex Com-Com approche les 6 millions d'euros.*

*Décisions fiscales : Taxe d'habitation : 8.42 % - Taxe foncières bâties 3.00 % - Taxe Foncière non bâties : 1.65 %*

*En recettes et en dépenses le budget s'équilibre à 21 500 000 € pour la section de fonctionnement  
et à 8 643 000 € pour la section d'investissement.*

### **4- CONFERENCE DES MAIRES**

*Monsieur le Maire donne un compte rendu de la conférence des maires du 24 avril.*

## **B - COMMUNE**

### **COMMISSIONS :**

#### **1. VIE ASSOCIATIVE ANIMATION ET TOURISME**

##### **a) RIVES GABARE Comité de pilotage**

*Madame FOUCHER Maire Adjoint donne un compte rendu de la réunion du 11 avril dernier. Le Copil souhaite que le projet soit validé par la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou. L'objectif est une ouverture en 2018. La prochaine réunion est fixée au 22 mai.*

##### **b) ANIMAJUV Suite enquête auprès des familles**

*Madame FOUCHER Maire Adjoint informe le Conseil que le nombre d'enfants à inscrire est insuffisant pour ouvrir un Accueil de Loisirs sans Hébergement sur la Commune.*

*L'Association réfléchit à la mise en place d'une navette qui conduirait les enfants, le mercredi midi à l'Accueil de Loisirs sans Hébergement de Chateauneuf-sur-Sarthe.*

d) **LETTRE N° 01/2017**

Madame FOUCHER Maire Adjoint, informe le Conseil que la lettre n°1 2017, sera à distribuer mi-mai.

**2. VIVRE ENSEMBLE LA SOLIDARITE L'INTERGENERATIONNEL ET LA COMMUNICATION**

a) **Dispositif « Argent de poche »**

M. LETHIELLEUX Clément Maire Adjoint présente au Conseil un bilan positif du dispositif « argent de poche » qui s'est déroulé la semaine du 10 au 14 avril dernier. La prochaine mission qui sera proposée à deux jeunes aura lieu du 23 au 28 octobre prochain.

b) **T.A.P.**

M. LETHIELLEUX Clément Maire Adjoint expose au Conseil que vu le nombre d'enfants inscrit il y a besoin d'un animateur supplémentaire pour assurer les TAP les lundis et mardis. Il propose de demander à l'Association SOLIPASS la mise à disposition de M. GALET Mathéo titulaire du BAFA, les lundis et mardis de 15h30 à 16h30.

Le Conseil donne un avis favorable à la proposition de la Commission.

**3. PATRIMOINE ROUTIER ET ENVIRONNEMENT**

a) **Travaux voirie Route de Chateauneuf, Rue du Gravier et Sentier des Reitries**

M. FOULONNEAU Maire Adjoint, informe le Conseil que les travaux seront achevés à la fin de la 20<sup>ème</sup> semaine.

b) **Commission**

M. FOULONNEAU Maire Adjoint, donne un compte rendu de la réunion de la Commission.

**4) PATRIMOINE BATI ET URBANISME**

**DOSSIER RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE Subvention SIEMML**

M. CHOISY expose au Conseil que si l'école n'est pas raccordée à la chaudière bois, la demande de subvention sollicitée auprès du SIEMML est à revoir.

Le Conseil décide de suivre la proposition de la Commission, soit le maintien du projet initial.

***DELIBERATION :***

a) **SIEMML**

**Modification des statuts visant à élargir l'offre de compétences et de services du Syndicat**

**Le Conseil Municipal**

**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 5211-17,**

**Vu la délibération du Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine-et-Loire ( SIEMML) du 25 octobre 2016 approuvant la modification des statuts visant à élargir l'offre de compétences et services du Syndicat (jointe en annexe) ;**

**Vu le rapport de M. FOULONNEAU Maire Adjoint et sur proposition de M. Le Maire et après en avoir délibéré,**

**DECIDE D'APPROUVER la réforme statutaire du SIEMML conformément à sa délibération n°59-2016 du 25 octobre 2016 ci-annexée**

***INFORMATIONS :***

**VOITUR'AGES Conseil d'administration du 18 avril, compte rendu**

**Mme PITON Conseillère Municipale donne un compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 18 avril.**

**CONTRAT AIDÉ**

**M. CHOISY informe le Conseil que suite à l'offre d'emploi sous contrat aidé à compter du 1<sup>er</sup> mai, trois candidatures ont été reçues. Aucune des candidatures ne correspond au profil recherché.**

**CEREMONIE 8 MAI rendez-vous à 11 heures Place de la Mairie**

***QUESTIONS DIVERSES :***

**REFLEXION ECOLE DE MUSIQUE Miré – Châteauneuf – Les hauts d’Anjou et Juvardeil**  
**Mme BRUNET et M. LETHIELLEUX** participeront à la réunion du groupe de travail du 27 mai prochain

**ANIMATION SECURITE ROUTIERE A L’ECOLE LE 29 MAI**

**COLLECTIF 100 NOMS**

**a) L’épicerie**

**M. le Maire expose la demande du Collectif**

**Le Collectif travaille depuis plusieurs mois à l’ouverture d’une épicerie afin de satisfaire un service de proximité manquant. Après réflexion concernant la forme juridique et les produits envisagés au sein de cette épicerie, le collectif se heurte à un obstacle de taille : trouver un local qui accueillerait ladite épicerie. Ne connaissant pas l’ensemble des locaux dont dispose la Commune, ni les particuliers susceptibles de fournir un local, le collectif sollicite l’aide de la Mairie.**

**b) Le Bal populaire moderne aura lieu le 16 septembre dans la cour de la mairie**

**SOCIETE LA RENAISSANCE le 1<sup>er</sup> juin remise des diplômes aux élèves ayant participé à l’activité « Boule de Fort » dans le cadre des TAP.**